

À Capesterre-Belle-Eau, la cadence des hommages aux agents s'accélère

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

30 janvier 2026



Pourquoi un maire organise-t-il deux cérémonies de médailles pour ses agents en moins d'un an, après avoir attendu cinq ans pour la première ? C'est la question qui se pose à Capesterre-Belle-Eau, où le maire Jean-Philippe Courtois a remis près de 45 décosrations, des médailles d'honneur du travail, mercredi 28 janvier (photo ci-dessus).

Le 4 mai 2025, le maire Jean-Philippe Courtois avait exprimé sa « *joie d'être là, puisque [...] lors de la première assemblée générale du personnel en août 2020, nous avions pris cet engagement : celui de reconnaître le travail que vous faites au quotidien* ». Il soulignait le temps nécessaire pour concrétiser cette promesse. Le premier délai était de cinq ans ; le second, à peine huit mois. Le maire semble désormais pressé par le temps.

La raison de cet empreusement pourrait être anodine... si elle ne survenait à presque un mois des élections municipales. En pleine période de réserve électorale, où toute action envers les agents publics est scrutée pour éviter la corruption électorale, ce timing fait sourciller. Est-ce une reconnaissance sincère et accélérée, ou un geste calculé à visée électorale ? La frontière est mince, et c'est là que réside tout l'enjeu - et la curiosité - de cette information.